



## Pourquoi et comment revégétaliser sa bande riveraine

En plus d'être exigée par le règlement municipal de Morin-Heights, une bande de végétation composée d'arbres, d'arbustes et d'herbacées indigènes sur la rive d'un lac ou d'un cours d'eau joue un rôle essentiel dans le maintien de la qualité de cet environnement.

Les rôles de la bande riveraine sont nombreux. En voici quelques-uns :

- Les plantes en bordure de milieu aquatique agissent comme un filtre : des nutriments transportés par l'eau pendant son trajet dans le milieu terrestre sont assimilés par cette végétation riveraine avant qu'ils n'atteignent le lac. Cela évite la croissance excessive des plantes aquatiques et des algues, qui profiteraient des nutriments provenant du milieu terrestre.
- Les racines des plantes de la bande riveraine contribuent à stabiliser le sol. Ainsi, une bande riveraine bien fournie agit contre l'érosion et les glissements de terrain.
- La végétation naturelle constitue un habitat pour la faune terrestre, comme les pollinisateurs (CRE Laurentides, 2013a).

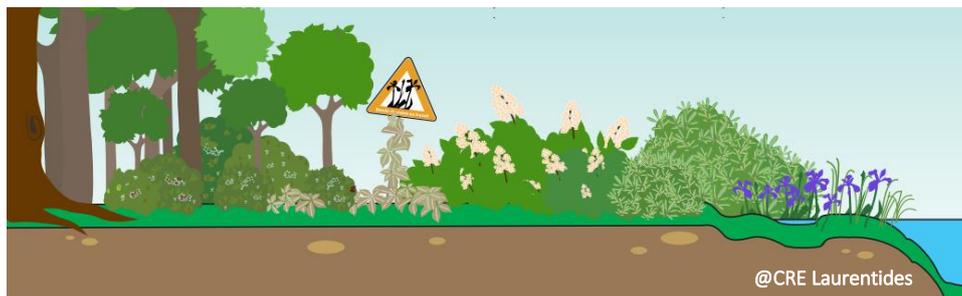


La première étape pour améliorer l'état de votre bande riveraine est la plus simple : ne rien faire ! Laissez la végétation naturelle en place (CRE Laurentides, 2013b). À Morin-Heights, les travaux de tous types sont interdits dans les 15 premiers mètres à partir de la rive d'un cours d'eau ou d'un lac (sauf exception. Voir [règlement 642-2022 de zonage](#), chapitre XII section A).

Si la végétation de votre bande riveraine n'est plus à son état naturel, arrêtez d'abord de l'entretenir. Des espèces végétales adaptées aux conditions environnementales s'y implanteront spontanément.



Il est également possible de donner un coup de main à votre bande riveraine en y plantant des espèces d'arbres, d'arbustes et d'herbacées indigènes du Québec (CRE Laurentides, 2013b). Cela exige un peu d'organisation et de planification. En effet, il faut tenir compte des conditions locales lorsque vous sélectionnez vos plantes. Morin-Heights est située dans la zone de rusticité 4b. Cela signifie que les espèces végétales adaptées aux zones 0 à 4b peuvent être considérées pour votre plantation. Ensuite, la position au sein de la bande riveraine, l'exposition à la lumière et les conditions de sol font partie des variables à considérer lorsque vous planifierez la revégétalisation de votre bande riveraine (FIHOQ et MDDEP, s.d.). Le [Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec](#), disponible sur le site de Morin-Heights, présente de très nombreuses espèces appropriées pour un tel projet. Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a également produit un [dépliant](#) plus concis sur les espèces végétales adaptées aux bandes riveraines au Québec. En choisissant des plantes qui figurent sur ces listes, vous vous assurez de ne planter aucune espèce qui risque d'être envahissante ou nuisible.



Sol sec

Sol semi-humide

Sol humide

*Les espèces d'arbres, d'arbustes et de plantes herbacées qu'on choisit pour revégétaliser sa bande riveraine doivent être adaptées à la partie de la rive dans laquelle on prévoit les planter (CRE Laurentides, 2013c).*

Même si nous souhaitons voir nos rives revégétalisées aussi rapidement que possible, n'oubliez pas que l'utilisation de pesticides et d'engrais est proscrite à Morin-Heights (voir [règlement 657-2023 sur les pesticides et les fertilisants](#)). Il est particulièrement important de n'effectuer aucun enrichissement du sol en bande riveraine pour éviter que les nutriments contenus dans ces engrais ne soient transportés vers le lac avec l'eau de ruissellement (CRE Laurentides, 2013b).

## Références

CRE Laurentides (2013a). La bande riveraine : le bouclier des lacs! En ligne [[http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/07/Bande\\_riveraine\\_capsule.pdf](http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/07/Bande_riveraine_capsule.pdf)]

CRE Laurentides (2013b). Jardiner, une assurance santé pour les lacs. En ligne [[http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/07/Bande\\_riveraine\\_capsule.pdf](http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/07/Bande_riveraine_capsule.pdf)]

CRE Laurentides (2013c). Bandes riveraines au travail ! En ligne [[http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/09/banderiveraine\\_au\\_travail.pdf](http://crelaurentides.org/wp-content/uploads/2021/09/banderiveraine_au_travail.pdf)]

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale au Québec et Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (s.d.). Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines au Québec. En ligne [[https://www.morinheights.com/IMG/pdf/FIHOQ\\_-\\_repertoire\\_vegetalisation-3.pdf](https://www.morinheights.com/IMG/pdf/FIHOQ_-_repertoire_vegetalisation-3.pdf)]

Texte fourni par :

Daphné Gagnon-Fee,  
Agente de liaison, Soutien technique des lacs  
Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides)  
[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)